

Après les Législatives...
Regards de nos députés
sur le début de la
mandature 2012/2017

La parole à

Patricia ADAM



Députée de la
circonscription
de Brest-centre

Gilbert LE BRIS



Député de la
circonscription
de Concarneau-
Quimper

Jean-Jacques URVOAS



Député de la
circonscription
de Quimper-
Fouesnant-Briec

Jen-Luc BLEUNVEN



Député de la
circonscription
de Brest-rural

Patricia ADAM, députée de Brest-centre

2^e circonscription du Finistère - Présidente de la commission de la Défense



■ 1/ Tout au long de la campagne, quels sont les principaux dossiers sur lesquels tu as été interpellée ?

Sur ma circonscription, la dernière campagne des Législatives a confirmé la forte attente de nos concitoyens sur des enjeux aussi majeurs que la montée du chômage, la stagnation du pouvoir d'achat, la crise du logement... J'ai senti aussi que l'on attendait des élus la capacité à développer une vision globale et un projet de société ambitieux, susceptibles de susciter l'espoir, voire l'enthousiasme. Localement, le devenir de l'industrie de la défense constitue bien évidemment un sujet de préoccupation majeure.

■ 2/ Quelles missions recouvre ta nouvelle présidence? Ta collaboration antérieure avec Jean-Yves Le Drian est-elle un atout ?

- Mon élection à la présidence de la Commission de la Défense à l'Assemblée nationale m'honore et m'engage. Tout d'abord, il est impératif de changer de méthode. A mon sens, les commissions doivent devenir des acteurs majeurs du débat public – une sorte de vitrine du Parlement réhabilité, que j'appelle de mes vœux. J'entends dynamiser la mienne de telle sorte qu'elle joue pleinement son rôle de suivi et de contrôle du gouvernement. Elle auditionnera et croisera les avis afin de formuler des analyses et des propositions solides. Cela nécessitera une disponibilité à cent pour cent – députée à mandat unique, je serai à l'Assemblée du lundi soir au jeudi soir.

- Comme président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian a

une connaissance fine des enjeux de la Région et a toujours été attentif à associer les parlementaires aux dossiers bretons. Nos vues communes sur la situation de la Défense Nationale présentent indéniablement des avantages et faciliteront, sans nul doute, mon travail de présidente de commission.

■ 3/ Quels points de la déclaration de politique générale te tiennent particulièrement à cœur sur le plan politique ?

J'en retiens les grands principes qui guideront les politiques que nous mettrons en œuvre dans les cinq années à venir : la justice comme finalité et la concertation comme méthode d'action.

■ 4/ Un livre blanc et une loi de programmation militaire sont prévus, de quoi s'agit-il ?

Les printemps arabes, l'armement croissant des pays émergents et le changement de politique étrangère des États-Unis vont imposer un certain nombre de réformes, tant au niveau national qu'au niveau européen. Nous souhaitons redéfinir des priorités pour une Défense adaptée aux moyens et aux ambitions de la France. A cette fin, un nouveau Livre blanc sera réalisé de manière démocratique par un panel d'experts composé de militaires, de fonctionnaires, d'universitaires, de membres de groupes de réflexion stratégique mais aussi de parlementaires.

■ 5/ Le premier ministre a appelé à un esprit de patriotisme, dans son discours de politique générale. Comment l'interpréter ?

La place de la France dans le monde demeure une question essentielle. Le respect de la

diversité inhérent à notre société, la fidélité aux valeurs de la République, le ferme refus du repli sur soi et la promotion de la singularité française constituent à mes yeux les principaux axes d'une approche patriotique renouvelée, adaptée à notre temps.

■ 6/ Quels sont tes objectifs pour ce mandat ?

Nous sommes aujourd'hui dans la majorité, ce qui implique bien naturellement une évolution sensible dans la manière d'exercer son mandat de député. Je suis pour ma part déterminée à mettre en place une méthode de consultation qui consiste, en amont, à mieux communiquer sur les enjeux et, en aval, à expliquer à nos concitoyens le sens des décisions prises.

■ 7/ Les élus locaux de ta circonscription peuvent-ils contribuer au bon exercice de ton mandat ?

La propension au cloisonnement doit être combattue. Il me semble impératif à cet égard que les élus des différentes collectivités se rencontrent afin de disposer d'un point de vue exhaustif sur l'ensemble des thématiques. Il convient de bâtir une vision commune de notre territoire sur le long terme.

■ 8/ Être 8/8 députés finistériens de gauche : un avantage ?

Notre Département bénéficie d'atouts incontestables mais souffre aussi de quelques handicaps. Il faut, dans ces conditions, saisir cette opportunité qui nous a été offerte pour travailler en complémentarité et porter ensemble la voix du Finistère à l'Assemblée nationale.



■ 1/ Tout au long de la campagne, quels sont les principaux dossiers sur lesquels tu as été interpellé sur ta circonscription ? Aujourd'hui, quel portrait ferais-tu de ta circonscription et des enjeux qui l'animent ?

Indiscutablement les problèmes majeurs évoqués dans la campagne concernaient l'emploi et donc l'aspect économique en général. Si l'on veut caractériser la circonscription je peux dire qu'elle repose sur quatre piliers majeurs : agriculture, pêche, agro-alimentaire, tourisme. C'est donc l'avenir de ces secteurs qui est au cœur de nos préoccupations ; ils dépendent fortement de décisions européennes ce qui justifie le large intérêt de nos habitants pour l'orientation de notre continent.

Le dossier des services publics a été aussi fréquemment au cœur de mes discussions.

■ 2/ Tu étais un des plus jeunes députés en 1981. La façon de faire de la politique a-t-elle beaucoup changé ? Si oui dans quel sens ?

J'étais effectivement dans la vague des jeunes de 1981. Dans l'évolution je relève des constantes : la Droite accepte difficilement que la Gauche ait le pouvoir national. L'Assemblée demeure une institution solennelle avec ses rites et habitudes.

Je constate aussi des changements : plus de textes, donc plus de superficialité dans leur étude. Moins de travail collectif et donc une façon plus individuelle de se positionner dans nos rôles de législateur ou de contrôle de l'exécutif.

■ 3/ Dans quels combats reconnais-tu une continuité entre la gauche d'alors et celle d'aujourd'hui, soumise au contexte particulier de rigueur budgétaire ?

En 1981, comme aujourd'hui, les valeurs de la gauche demeurent pérennes même si elles peuvent trouver des concrétisations différentes.

Toujours cette volonté de solidarité et de justice : puisque des efforts doivent être faits, qu'ils le soient en se basant sur ces principes !

Encore ce souci de ne pas accepter la fracture territoriale mais de rétablir, en particulier par les services publics, un juste équilibre.

Continuellement, et sans que cela ait obligatoirement un coût budgétaire, la volonté de s'adapter et d'adapter la loi à notre société et à notre monde contemporain : donner un contenu aux notions de liberté ou de laïcité.

■ 4/ Quelle commission as-tu choisi et pour quelles raisons ?

J'ai choisi à nouveau la commission de la Défense. Ce n'est pas le domaine de prédilection des socialistes mais j'estime pouvoir y être utile car je suis, à gauche, un des seuls députés à avoir connu une expérience concrète d'officier, dans la Marine nationale ou les parachutistes.

■ 5/ Quels points de la déclaration de politique générale te tiennent politiquement, particulièrement, à cœur ?

Bien sûr j'ai été sensible aux points concernant la Défense et nos engagements internationaux. Mais plus que tout, je retiens ses paroles sur la nécessité de la justice pour surmonter la crise et celui de l'égalité entre tous les territoires qui font la France y compris dans une nouvelle phase de décentralisation. Et puis j'ai bien aimé, en conclusion, « *La France c'est plus qu'une histoire, elle est une idée de la condition humaine* ».

■ 6/ Quels sont tes objectifs pour ce mandat ? Quelles doivent être, selon toi, les principales qualités d'un député ?

Je veux, me situant dans la majorité présidentielle, apporter ma contribution à la réalisation des engagements du Président, relayés par nous-mêmes lors des Législatives. Bien sûr l'application et l'impact au niveau de la circonscription feront l'objet de toutes mes attentions. J'ai toujours considéré qu'un député, mais c'est aussi valable pour les élus locaux, doit avoir comme principal guide à son action la notion d'intérêt général. C'est ce qui fait la noblesse de notre engagement !

■ 7/ Comment les élus locaux de ta circonscription peuvent-ils contribuer au bon exercice de ton mandat ?

Le contact avec les élus locaux est essentiel parce qu'ils peuvent nous « remonter » les problèmes de leurs concitoyens, mais aussi les leurs en tant que gestionnaires. La volonté de non-cumul des mandats, que j'approuve, imposera d'ailleurs, de plus en plus, ce lien fonctionnel entre les divers niveaux d'élu(e)s.

■ 8/ Quelles conditions la gauche doit-elle réunir pour reconquérir Concarneau en 2014 ?

La gauche doit se réunir au maximum, en faisant une force des différences et non un handicap. Mon score des Législatives est bien le témoignage de l'impact du rassemblement ! Il faut évidemment une tête de liste crédible, capable d'entraîner et de fédérer une équipe. Et j'insiste aussi

sur l'importance d'un programme, élaboré collectivement et qui redonne à Concarneau un vrai tonus.

■ 9/ Le fait d'être 8/8 députés finistériens de gauche vous conduira-t-il à une méthode de travail et de collaboration particulière ?

Contrairement aux années 80, où les députés socialistes du Finistère avaient souvent des bureaux et des assistants parlementaires en commun, nous sommes, aujourd'hui, plus isolés géographiquement dans l'Assemblée. Mais nous allons devoir inventer des méthodes pour se concerter, se répartir les tâches, désigner un ou des chefs de file, sur tel ou tel dossier.

■ 10/ Quels personnages politiques, français ou étrangers, passés ou présents, te semblent pouvoir être pris en modèle ?

Mon mentor en politique, ce n'est pas un secret, est Louis Le Pensec qui m'a beaucoup appris.

Mon admiration « historique », avec Jaurès ou Blum, va vers Charles de Gaulle, pour son courage et sa probité, vers François Mitterrand, pour sa persévérance et sa lucidité.

■ 11/ Une phrase pour exprimer ta philosophie de vie ?

La vie peut se comparer à la mer : elle ne porte que ceux qui remuent. ■

Discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale JM Ayrault le 3 juillet 2012

« Le rétablissement des comptes publics est un enjeu majeur et le président de la République a fixé des priorités : la jeunesse, la sécurité et la justice. Elles seront respectées sans pour autant creuser nos déficits et notre dette. Cela exigera des choix dans tous les autres secteurs. (...) L'Europe est une puissance fragmentée. C'est cette solidarité imparfaite qui soumet chacun de nos pays à la cupidité des spéculateurs. Jusqu'ici l'Europe est intervenue, mais trop peu et trop tard, donnant le sentiment de n'éteindre que les flammes de la crise sans étouffer les braises. L'heure est venue de réorienter le projet européen. (...) Concernant les collectivités locales, je l'ai dit, mais je voudrais insister sur ce point, je crois profondément dans l'alliance de l'État et des collectivités locales, pour mettre en mouvement l'ensemble des acteurs de la société. »



■ 1/ Tout au long de la campagne, quels sont les principaux dossiers sur lesquels tu as été interpellé sur ta circonscription ?

Du premier jour jusqu'au dernier, j'ai entendu les craintes sur les conséquences de la crise économique. Il ne s'est pas passé une réunion, une rencontre, une discussion sans que l'on ne me parle de l'aggravation des conditions de vie, de la montée de la précarité, du sentiment d'une plus grande fragilité de ceux qui sont en difficulté. Face à ces inquiétudes, il n'y a ni patience ni confiance. Ceux qui ont voté pour moi m'ont tous dit d'une manière ou d'une autre : « *Nous allons vous donner les moyens d'agir, puisque vous les réclamez, mais ne nous décevez pas* ». C'est en ce sens que Quimper et la Cornouaille sont une portion de la France. Notre maison brûle et nous avons été choisis comme pompiers. Nous avons l'obligation de réussir. Je sors de ces semaines de campagne très dense, avec cette impression d'urgence.

■ 2/ Le Parlement a-t-il besoin d'être davantage valorisé ?

Pour que notre démocratie fonctionne de manière optimale, il faut que chacun des pouvoirs occupe l'espace que lui réservent nos institutions. Ce que l'on appelle la « *valorisation du Parlement* » n'est donc que l'aspiration à ce que l'Assemblée nationale et le Sénat soient en mesure de contrôler pleinement l'action du gouvernement et de voter les lois les plus utiles possibles à nos concitoyens.

■ 3/ Le passage de l'opposition à la majorité engendre-t-il un changement de culture dans l'organisation de travail du groupe socialiste ?

Cela fait dix ans que nous étions dans l'opposition nationale. Contrairement à l'idée reçue, ce n'était pas une situation confortable mais, évidemment, nous avons fini par développer des argumentations plus fondées sur la critique que sur une approche dictée par la perspective de l'action. Il va nous falloir contacter d'autres habitudes. Nous aurons ainsi moins à combattre et plus à amender. Notre contribution sera plus concrète mais peut-être moins spectaculaire.

■ 4/ Quels points annoncés de la déclaration de politique générale te tiennent particulièrement à cœur sur le plan politique ?

Évidemment les annonces économiques et sociales. Mais parce que je sais que leurs effets bénéfiques ne se feront sentir qu'à moyen terme, je suis attentif à toutes

les actions destinées à attester de la modestie de l'État, à tous les gestes de nature à illustrer les efforts du gouvernement en vue de garantir l'exemplarité de l'action publique.

■ 5/ Quels sont tes objectifs pour ce mandat, marqué par ton élection à la présidence de la Commission des lois ?

Pendant la campagne et au soir de ma réélection, j'ai répété qu'à mes yeux « *être élu ne donne que des devoirs* ». A ma place, je souhaite contribuer à redonner confiance aux Français dans l'action politique et dans la morale publique. Et évidemment j'espère que nous saurons répondre aux inquiétudes légitimes, aux colères nombreuses qu'alimentent, entre autres, le chômage, la précarité, l'amputation du pouvoir d'achat, les inégalités qui se creusent, les rémunérations indécentes et l'insécurité qui frappe les catégories les plus exposées et, notamment, les plus pauvres.

■ 6/ Tu es l'auteur d'un « Manuel de survie à l'Assemblée Nationale ». Quels conseils donner à nos nouveaux députés finistériens pour « survivre et exister » en terre parlementaire parisienne ?

Il faut d'abord ne pas considérer ce mandat comme une tâche accessoire. Je leur conseille donc de se familiariser avec ses multiples facettes, ce qui demande du temps et de la disponibilité d'esprit. Il convient ensuite de s'investir pleinement sur les premiers dossiers traités par la commission où l'on siège. C'est uniquement par le travail que les députés nouvellement élus pourront gagner en technicité parlementaire et démontrer ainsi leur utilité. Il faut enfin ne pas se disperser et donc choisir de se spécialiser. La sagesse populaire le dit : « *Qui trop embrasse, mal étreint* ».

■ 7/ L'attribution du droit de vote aux étrangers pourra-t-elle être facilement votée par le Parlement ? Quels autres points du programme te semblent les plus sensibles ?

Aucun texte, pas plus celui-là qu'un autre, n'est jamais « *facilement voté* ». Et au demeurant, ce qui compte, ce n'est pas tant le vote que les changements concrets qu'il entraîne dans la vie des citoyens. Il n'y a rien de pire que les lois d'affichage ou symboliques. Encore une fois, parce que je crois que nous ne bénéficions que d'un crédit très limité de la part de nos électeurs, je plaide pour que, dans la première année de la législature, la totalité de notre énergie réformatrice se concentre sur les textes au long cours, seuls en mesure de

générer les fruits attendus pour permettre demain de mener une juste politique de redistribution des richesses. Je pense à la réforme fiscale ou au nouvel acte de la décentralisation.

■ 8/ Comment les élus locaux de ta circonscription peuvent-ils contribuer au bon exercice de ton mandat ?

En participant aux réunions d'évaluation des lois que je vais organiser régulièrement. Ce sera l'une des innovations de mon mandat : je vais chercher, le plus souvent possible, à mesurer les effets concrets d'une loi récemment votée. C'est un travail qui n'a jamais été véritablement conduit. On passe beaucoup de temps à imaginer un texte, à le voter, mais finalement assez peu à vérifier si ses effets correspondent à l'intention initiale.

■ 9/ Le fait d'être 8/8 députés finistériens de gauche vous conduira-t-il à adopter une méthode de travail et de collaboration particulière ?

Dans le Finistère comme en Bretagne, aux yeux des électeurs, les socialistes disposent de tous les pouvoirs politiques. Ils vont donc considérer que nous n'avons aucun droit à l'échec. Et il est vrai qu'ensemble – parlementaires, conseils généraux, conseil régional, grandes villes – nous devons être en capacité de faire entendre, avec une puissance inégalée, la voix de la Bretagne. Cela va nécessairement nous conduire à imaginer une méthode de concertation et d'information nouvelle et soutenue. C'est pour cette raison que le 7 juillet à Pontivy, lors de la dernière réunion de l'union régionale des fédérations socialistes, le BREIS, j'ai plaidé pour que nous mettions sur pied une sorte de « *secrétariat général aux affaires bretonnes* » qui nous réunirait à date fixe.

■ 10/ Quels personnages politiques te semblent pouvoir être pris en modèle ?

Je me méfie des modèles car je ne cherche pas à copier. Mais je suis souvent impressionné par les traces que laissent certains dans l'histoire. Ainsi je découvre en ce moment, grâce à des lectures, le parcours d'Edmond Michelet, qui fut ministre du général de Gaulle et député de Quimper de 1967 à 1969. Résistant, il fut surtout un homme de droiture et de courage, de foi et de prière.

■ 11/ Une phrase pour exprimer ta philosophie de vie ?

En ce moment, sans doute cette citation d'Alain : « *Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté* ». ■



■ 1/ Tout au long de la campagne, quels sont les principaux dossiers sur lesquels tu as été interpellé sur ta circonscription? Comment décris-tu ta circonscription aux collègues député(e)s des autres régions?

J'ai beaucoup été interpellé sur la question agricole mais aussi sur l'abandon des services publics, plus particulièrement sur le problème de l'avenir des cabinets médicaux et de la désertification médicale dans certaines communes. Je décris ma circonscription comme la plus « occidentale » de France. Elle est riche de sa diversité. Il y a la partie côtière et les problématiques propres aux communes littorales, il y a les enjeux de centralité urbaine avec Brest ouest et enfin la partie rurale du centre qui concerne des communes comme Milizac ou Plabennec...

■ 2/ Quelle commission as-tu choisi pour mener ton mandat et pour quelles raisons?

J'étais plus particulièrement intéressé par la commission des affaires économiques comme beaucoup de députés ! Mais l'ancienneté à l'Assemblée nationale prévalant pour les attributions, j'ai été nommé dans la commission des affaires étrangères et dans la commission des affaires européennes, lesquelles ont le mérite de la transversalité sur les dossiers. Par exemple, l'avenir des territoires ruraux ne se joue-t-il pas en grande partie au niveau européen, avec la réorientation de la PAC, et au niveau international sur des enjeux comme la forte fluctuation du prix des matières premières?

■ 3/ Vous êtes seulement 14 députés sur 577 à avoir exercé le métier d'agriculteur. Cela te donne-t-il un regard particulier pour appréhender les enjeux des territoires ruraux?

Quand on a été agriculteur et qu'on arrive à l'Assemblée, il y a un fossé entre les deux mondes. Moi j'ai exercé le métier d'agriculteur et milité à la Confédération Paysanne, où nos revendications étaient toujours d'ordre pratique et

touchaient principalement à la question de l'amélioration de notre revenu. Si nous sommes tenus de prendre un peu de recul pour saisir les enjeux politiques de façon plus globale à l'Assemblée, je me fais fort néanmoins de garder aussi cette vision concrète des enjeux que recouvre une politique agricole.

■ 4/ Quelles ont été tes premières impressions lors de ton installation à l'Assemblée nationale?

Les explications qui nous sont données sont assez superficielles. C'est à nous vraiment de comprendre comment cette institution fonctionne officiellement et officieusement. Bien sûr, les collègues députés depuis plusieurs mandats, nous donnent des « tuyaux ». Cependant, ce qu'on ressent nettement comme une particularité de ce mandat national, c'est la grande liberté dont on bénéficie qui est à la fois appréciable et un peu déroutante au début. C'est à nous de créer et de délimiter notre travail, selon les enjeux de notre circonscription et nos centres d'intérêt personnels.

On perçoit aussi qu'on est tout d'un coup très proches du pouvoir. C'est véritablement aussi un lieu où tout est en débat. La notion même de « Assemblée nationale » porte l'idée également de l'importance du travail collectif. Ce jeu « collectif » se traduit par la constitution de groupes d'influence, de réseaux qui se créent. Tout est très mouvant et il faut savoir s'inscrire dans une dynamique.

■ 5/ Quels points de la déclaration de politique générale te tiennent politiquement particulièrement à cœur?

J'ai été sensible à l'annonce d'une loi cadre sur l'agriculture. Le premier ministre a également évoqué les enjeux de la démocratie sociale et de la « culture de l'accord ». Je sens que cette demande est réelle sur le terrain et notamment de la part des jeunes qui réclament une approche plus moderne de la politique. Avec la conférence sociale, on voit que ça prend une bonne tournure.

De même, j'ai été attentif aux mesures

volontaristes face à l'évaluation fiscale qui ont été présentées et j'ai pris acte de la volonté de remettre en place et de « relégitimer » le service de l'État. Je serai également très attentif au nouvel acte de décentralisation préparé par le ministre de Marylise Lebranchu.

■ 6/ Quels sont tes objectifs pour ce premier mandat sur la circonscription?

Conforter l'implantation de la gauche dans nos territoires, relayer en particulier les demandes des élus des petites communes qui n'ont pas toujours les moyens de traiter des dossiers toujours plus complexes, favoriser le travail collectif entre tous les acteurs qui font vivre la circonscription.

■ 7/ Le gouvernement a annoncé l'application de la règle du non-cumul d'ici 2014. As-tu prévu de l'anticiper?

Je suis souvent interrogé là-dessus. Je ne suis pas favorable au cumul des mandats. Je souhaite ne garder qu'un seul mandat donc je me libérerai d'ici 2014. La difficulté va être de réorganiser l'équipe municipale... Car il s'agissait seulement de mon premier mandat de maire...

■ 8/ Comment les élus locaux de ta circonscription peuvent-ils contribuer au bon exercice de ton mandat?

Le travail des députés est certes très « médiatisé ». Mais les élus locaux sont les seules ressources fiables pour savoir comment notre travail est réellement perçu et évalué sur le terrain, dont ils sont les porte-voix. C'est finalement la seule vision qui importe !

■ 9/ Quels personnages politiques, français ou étrangers, passés ou présents, te semblent pouvoir être pris en modèle?

Pierre Maille m'inspire dans son fonctionnement, dans sa continuité dans l'effort et dans la rigueur, dans sa ligne de conduite intègre et proche des gens.

Comme personnage historique, je citerais Mendès France. ■

Je m'abonne

La Lettre des élus socialistes et républicains du Finistère
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER

Secrétariat :
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél. 02 98 43 11 66 - Fax. 02 98 43 64 03
Mail : contact@uesr29.fr - Site : www.uesr29.fr

Directeur de la publication : François CUILLANDRE
Rédacteur en chef : François MARC
N° CPPAP : 0312 P 11315 - ISSN : 1762 46 65
Imp. : Presses Associatives du Finistère, 29200 BREST

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel :
Mandat électif :

Abonnement annuel à La Lettre 10 euros

autre soutien financier : (Chèque à l'ordre de l'UESR 29)

UESR₂₉ conseil • information • coordination • formation